



Micro Crèche Les Bibous
61, route de Chassagne
69360 TERNAY
mclesbibous.69360@gmail.com

PROJET PEDAGOGIQUE



1. Préambule

La micro-crèche « Les bibous » vous propose :

- un lieu d'accueil pour vos enfants ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00
- un accueil pour vos enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans
- un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence
- un accueil à temps complet ou pour quelques heures minimum 3h
- un accueil de qualité dû au petit nombre d'enfants accueillis (10 enfants maximum en simultané + 1 place d'urgence)

Les Bibous propose à votre enfant :

- un espace d'éveil, pensé pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans avec des espaces protégés et spécifiques à l'âge de votre enfant
- des jeux et des temps d'éveil pensés et réfléchis pour chaque tranche d'âge
- un rythme adapté aux besoins de votre enfant
- un encadrement proposé par une équipe de professionnelles de la petite enfance qualifiées

L'inter-âge est une richesse pour votre enfant.

S'il fait partie des plus petits, il apprendra des plus grands...

S'il fait partie des plus grands, il apprendra à prendre soin, respecter les plus petits...

2. Les valeurs qui rassemblent l'équipe des professionnelles

Confiance en l'enfant et en ses compétences,

Autonomie,

Ouverture au monde,

Respect de soi et de l'autre,

Accompagnement à la découverte,

Expression de la personnalité propre

Lien entre l'enfant, les parents et l'équipe éducative...

3. Notre Projet Pédagogique

Vous avez décidé de nous confier votre enfant, voici les points importants de notre projet.

3.1 - L'accueil

Il est basé sur la disponibilité, le respect du rythme de votre enfant, le respect de vos pratiques familiales, l'échange...

Cet accueil constitue un préalable à la construction d'un véritable lien de confiance avec les familles. C'est ce lien de confiance qui va permettre d'établir entre la famille et la structure un socle commun pour la mise en œuvre d'une véritable **coéducation**.

La première rencontre

Lors de votre première visite au sein de la micro crèche « Les Bibous », pour une inscription pour votre enfant, vous rencontrez la gérante de la structure et/ou la référente technique.

Vous visitez les locaux de notre structure et nous prenons le temps d'échanger ensemble autour de vos attentes, du projet pédagogique, du futur environnement de votre enfant...

La période d'adaptation

La période d'adaptation sert à vous accueillir avec votre enfant. La période d'adaptation permet de mieux se connaître mutuellement afin d'être au plus près de vos demandes et des besoins de votre enfant. Une fiche d'adaptation est élaborée avec vous à cet effet.

Cette période tient compte de vos disponibilités mais également du rythme dont vous aurez besoin pour vous séparer de votre enfant.

Chaque enfant est différent, chaque enfant est unique, chaque famille a son histoire.

Le professionnel qui accueille votre enfant élabore son planning afin que ce professionnel soit le plus disponible possible sans perturber le fonctionnement quotidien de la structure.

Nous proposons un temps avec un parent, puis quelques jours après l'enfant restera seul quelques heures, puis l'accueil définitif.

Nous faisons au mieux pour que toutes ces conditions soient réunies.

La qualité de ce premier accueil est primordiale, il amorce la qualité de la relation de confiance entre le parent et les professionnelles. A ce moment-là une fiche d'adaptation est complétée par vos soins sur les habitudes de votre enfant. Cette fiche est ensuite mise à jour en fonction de l'évolution de votre enfant (diversification alimentaire, apprentissage de la marche, autonomie dans les repas, nombre de siestes, etc ...)

L'accueil au quotidien

Le matin, l'accueil commence à 7h et se fait tout au long de la journée, en fonction des arrivées de chaque enfant.

Nous vous demandons de prendre le temps de la séparation avec votre enfant ...sans pour autant rester trop longtemps.

Plus vous restez, plus la séparation de votre côté ou du côté de votre enfant sera compliquée. Le rôle du professionnel accueillant est d'aider à une éventuelle difficulté de séparation. Nous vous demandons, dans tous les cas, d'informer votre enfant de votre départ et de nous indiquer le nom de la personne qui viendra le chercher afin que nous puissions le communiquer à votre enfant au cours de la journée si le besoin s'en fait sentir.

2.1 - Des repères stables

Pour assurer une sécurité affective à votre enfant, nous mettons tout en œuvre pour créer des repères stables aux enfants.

- des repères de personnes :

Les photos des membres de l'équipe sont affichées à l'entrée pour vous permettre à vous et à votre enfant de les connaître et de les repérer.

Les professionnels ont des horaires fixes (matin/journée/soir sur une période hebdomadaire). Ainsi vous savez qui accueille votre enfant tel matin, tel soir...vous pouvez ainsi vous préparer et préparer votre enfant à sa journée d'accueil. Chaque professionnelle connaît votre enfant et sera en capacité de répondre à vos questions et aux besoins de votre enfant. Lors de la présence ponctuelle de stagiaires, ou de personnel remplaçant, une information vous sera donnée à votre arrivée et une présentation sera faite à votre enfant.

- des repères d'espace :

La structure se compose de plusieurs espaces à votre disposition mais surtout à celle de vos enfants.

L'espace d'entrée et d'accueil :

Chaque enfant a un casier pour ses affaires. L'enfant peut être amener à déposer ses affaires dans son casier nominatif.

L'espace d'éveil :

Un espace sécurisé « coin des bébés », ainsi que des tapis, des coussins, un miroir, des jeux adaptés pour favoriser la découverte visuelle et un maximum de confort.

Le coin des repas :

Espace à proximité de la cuisine, au sein de l'espace d'éveil, avec des chaises, des tables, des chaises à hauteur des enfants pour leur permettre d'être autonome et de manger tous ensemble. Nous cuisinons sur place avec des fruits et légumes de producteur de proximité (dans la mesure du possible). Le lait en poudre « Les p'tits culotés » est fourni par la micro-crèche

L'espace de change :

2 toilettes adapté à la taille des enfants, une table de change avec des escaliers escamotable permet à l'enfant de monter « seul » sur le matelas de change. Dans un souci d'environnement les enfants sont nettoyés au gant de toilette et au savon doux, en cas d'allergie nous demanderons à la famille le savon adapté.

L'espace du sommeil :

2 espaces sommeils sont à dispositions des enfants :

- Un dortoir pour les plus petits avec 6 lits à barreaux avec turbulettes et draps. Un hublot dans la porte permet aux professionnelles de veiller sur les enfants. Les turbulettes sont adapté à la taille de l'enfant et à la saison.
- Un dortoir pour les plus grands avec des lits-couchettes (entourage mousse avec matelas), permettant à l'enfant de se coucher et lever seul. L'enfant aura une couverture. Un demi-tour de Un hublot dans la porte permet aux professionnelles de veiller sur les enfants et un hublot en bas permet aux enfants de voir dans la salle d'éveil quand ils se lèvent.

L'espace extérieur :

Accessible depuis la salle d'éveil, l'enfant a à sa disposition un certain nombre de jeux : des draisiniennes (avec casques), une cabane, un petit toboggan, un espace de plantation aromatique, table et chaise.

L'extérieur situé à l'EST permet de sortir même les après-midis sans être dérangé par le soleil.

- des repères dans le temps :

Les journées sont rythmées par une journée type, composée, de l'accueil, de temps d'éveil libres ou plus dirigés, de temps de sommeil, de repas et de départ.

3 - L'autonomie au quotidien, des plus petits aux plus grands

Cette notion d'autonomie paraît être primordiale pour que votre enfant puisse s'exprimer librement et évoluer comme bon lui semble dans notre environnement. Elle s'acquière au fur et à mesure de sa présence au sein de la micro crèche. L'observation de votre enfant permet à l'adulte de mieux le connaître, de mieux l'accompagner dans ses expériences individuelles.

L'arrivée : A son arrivée, votre enfant est invité à se déshabiller, repérer son porte manteau et/ou son casier. Vous pouvez l'accompagner dans ces différentes tâches en fonction de son âge et de ses souhaits. Pour un bébé il pourra arriver en pyjama/grenouillère, pour les plus grands ils pourront arriver à la crèche en étant changé, habillé et en ayant déjeuné.

Les temps d'éveil : Des temps de regroupement, de motricité/activité libre, d'expression, de jeux sont proposés aux enfants tout au long de la journée. L'adulte accompagne votre enfant dans ses découvertes sans attendre de la part de l'enfant ni rentabilité, ni résultat. La journée est décomposée :

- en temps de jeux libres, où l'enfant est libre de réaliser l'activité qu'il désire avec ce qu'il a à sa disposition dans la salle
- en temps d'activités encadrées, où des activités sont proposées aux enfants par les professionnelles

Le temps du repas : Pour les plus petits, à chacun son rythme ! Les biberons sont donnés dans les bras des professionnelles. Lorsque l'enfant commence à manger à la cuillère, il est installé dans un transat ou dans une chaise basse adaptée. Pour les plus grands, votre enfant est invité se laver les mains avant et après chaque repas. Votre enfant s'installe ensuite à une table. Son repas est distribué par le personnel encadrant puis il peut manger seul ou accompagné en fonction de sa demande et de son autonomie.

Les ustensiles (assiettes, verres, couverts) sont pensés pour permettre cette autonomie.

L'enfant apprendra la patience lors de ce moment d'échange car il doit attendre son tour pour avoir son repas, ce qui est courant en collectivité.

Les professionnelles préparent des plateaux compartimentés où l'enfant retrouvera son entrée, son plat chaud, son laitage, son dessert ceci afin que chaque enfant puisse manger à son rythme.

Il n'est jamais imposé à un enfant de manger tout son repas mais il lui est demandé de goûter son plat. Les aliments chauffés non mangés sont mis à la poubelle. Il en est de même pour les desserts ouverts non terminés.

Les repas sont fournis par la micro-crèche.

Pour le déjeuner, le repas est servi vers 11h15, pour le goûter, vers 15h00, en fonction des levers de sieste de chacun. Ces horaires sont donnés à titre indicatif.

Le temps du change : C'est un moment particulier et privilégié car c'est un temps en collectivité où le professionnel s'occupe d'un seul enfant. Les enfants sont allongés en sécurité sur le plan de change.

En fonction de l'état d'avancement de l'acquisition de la propreté, et après avoir communiqué avec vous sur ce sujet, il est proposé aux enfants d'aller aux toilettes qui sont bien entendu adapté.

Les couches sont fournies par la structure. Si toutefois une famille souhaite les fournir, il n'y a pas d'inconvénient.

Le temps de sommeil : Votre enfant est affecté à un lit. Lorsqu'il changera de type de lit (barreaux/couchette), vous serez informés et cela se fera avec votre accord.

Dans la mesure du possible, votre enfant est toujours couché dans le même lit. Les draps sont fournis et entretenus par la micro crèche (avec un lavage hebdomadaire). Pour les gigoteuses, turulettes et couvertures, la crèche les fournies, vous pouvez les fournir. Lors de l'adaptation bien nous indiquer les habitudes de sommeil de votre enfant : sucette ? doudou ? gigoteuse ? présence ? Pensez également à nous fournir les doudous, sucettes ou autres objets transitionnels.

Lorsque votre enfant sera dans la « chambre des grands », il se mettra seul dans son lit, accompagné par un adulte, un professionnel restera jusqu'à endormissement des enfants.

Le rythme de sommeil des enfants est respecté au maximum. Nous proposons toujours à un enfant présentant des signes de sommeil de se coucher. S'il ne réussit pas à s'endormir, il est relevé et une autre proposition de sommeil lui est faite un peu plus tard. De même nous ne réveillons jamais un enfant qui dort, sauf en cas de présence des parents pour le départ ET sur leur demande. Si à votre arrivée votre enfant dort et qu'il est seul dans la chambre, nous vous proposerons d'aller le chercher, tout en respectant les locaux (port de sur-chaussures ou chaussettes) et les autres personnes présentes.

Le départ : Lors du départ de votre enfant, un professionnel vous accueille et vous transmet les informations de la journée de votre enfant au sein de la micro crèche. Vous serez amené à récupérer votre enfant, à le rhabiller puis à laisser son casier vide et propre. Pensez à arriver 10min avant l'heure de fin du contrat afin de vous faire une relève qualitative.

4 - La motricité/activité libre

Cette notion prend une grande place dans notre projet. Elle est la base de l'autonomie.

En effet, nous ne mettons jamais votre enfant dans une position, une posture, une attitude, une situation qu'il n'a pas décidé et maîtrisé. C'est pourquoi nous vous demandons de bien nous communiquer toute nouvelle position acquise par votre enfant.

De plus, nous ne forçons jamais un enfant à réaliser une activité à laquelle il ne souhaite pas participer.

5 - L'apprentissage des règles de la vie en collectivité

Une micro crèche est et reste une petite structure mais c'est tout de même un lieu d'accueil collectif.

Lorsque votre enfant est présent dans la micro crèche, il doit respecter certaines règles. Ces règles lui sont apprises au cours de sa présence dans la structure. Ce sont des règles simples de la vie en collectivité. Il faut savoir patienter et attendre qu'un adulte soit disponible pour chaque enfant. Il faut respecter les autres, les autres enfants, plus grands ou plus petits, les professionnels, les intervenants extérieurs. On ne crie pas à l'intérieur de la crèche mais on peut s'exprimer plus librement lors des temps à l'extérieur.

On ne court pas dans la crèche mais on le fait lors des jeux extérieurs. On ne blesse pas volontairement un copain.

On écoute et on respecte les règles données par l'équipe d'encadrement.

Les professionnels sont vigilants à toutes violences.

6 - La rencontre avec les autres

La socialisation est un processus complexe qui prend du temps. Le jeune enfant apprend petit à petit à découvrir l'Autre et à évoluer dans le groupe. Il est cependant très important de veiller à respecter le rythme de chacun dans cette acquisition. C'est ainsi qu'il intègre les règles, les coutumes et les valeurs de la société dans laquelle il vit.

La rencontre avec les autres enfants :

Votre enfant n'est pas seul dans l'établissement, il va apprendre à : Vivre avec les autres, Jouer avec les autres, Respecter l'autre, Partager les personnes, les adultes...
Tisser des liens, Accepter les différences, Accepter les conflits, négocier...

La rencontre avec l'adulte accueillant ou l'intervenant extérieur :

Chaque adulte veille à mettre votre enfant en confiance, à l'encourager, à l'observer, à l'écouter, à répondre à ses attentes.

La rencontre avec le monde extérieur :

Pour les plus grands : Il va s'agir pour votre enfant de sortir de la structure, d'aller au parc derrière la micro-crèche, rencontrer d'autres enfants, de participer aux différents moments festifs proposés par la commune ou les autres lieux d'accueil...

Pour les plus petits : Il va s'agir de sortir de l'espace bébés, dès que cela sera possible pour un temps d'éveil, de jeu, de repas...

Des « partenaires » :

- La bibliothèque : la littérature enfantine tenant une place importante dans la structure, il nous paraît important de créer le lien avec la bibliothèque communale avec peut-être la possibilité d'emprunter des livres, de se rendre à la bibliothèque ou qu'un intervenant vienne au sein de la micro-crèche.
 - Proposition d'abonnement à l'école des loisirs,
- La vie locale : dans la mesure du possible nous souhaitons participer aux fêtes locales telles que le carnaval, les fêtes sportives, ...
- La découverte de différentes activités (musique, cuisine, danse,...) : à plusieurs reprises dans l'année, des intervenants viendront partager un peu de temps avec les enfants.

7 - Les projets de l'année

En plus des temps d'éveil quotidiens, deux projets permettront de partager des temps avec les enfants autour de différentes activités suivies sur l'année :

Projet sensori-moteur :

Exemples d'activités : jardin aromatique, potager, fresque, arbre à musique,

Projet autour du recyclage :

Exemples d'activités : fabrication d'un « bonhomme », d'instruments de musique,

De plus ses deux projets peuvent être mis en lien ce qui permettra à tous les enfants accueillis d'être acteurs de ses projets.

Nous pensons aussi proposer des conférences en fonction des demandes et des besoins des familles, des « cafés » ou « gouter » des parents pour que les parents et enfant puisse se retrouver autour d'un temps activités et de discussions libre ou guidées (yoga, peinture,...)

8 - La communication

Afin d'assurer un lien entre la vie à la maison et la vie au sein des bibous, lors de la première journée de présence de votre enfant seul au sein de la structure et par la suite nous serons disponibles pour échanger avec vous de vive voix, par whatsapp, par mail, SMS, téléphone. Les informations concernant la vie de votre enfant au sein de la structure : les repas, les siestes, les changes, les activités vous seront communiqué lorsque vous viendrez récupérer votre enfant et le matin nous comptons sur vous pour nous transmettre les informations que vous jugez nécessaire.

9 - « Les bibous » : notre micro crèche « VERTE »

Afin de veiller à la santé des enfants ainsi que des professionnels et limiter l'impact sur l'environnement, la crèche a fait le choix d'entrer dans une démarche environnementale.

Il s'agit également, en matière d'entretien, d'utiliser des produits respectueux de l'environnement et d'en limiter leur consommation.

Les repas proposés à vos enfants sont réalisés dans notre cuisine avec un maximum de produits bio, et/ou locaux.

Un partenariat avec « Les jardins de Lucie » est mis en place.

Nous utilisons le moins de produit jetable possible et nous trions les déchets.

En matière éducative, il s'agit d'expliquer aux enfants par exemple que l'on ne peut pas jeter des papiers par terre ou encore que l'on ne gaspille pas l'eau, ni que l'on ne laisse pas la lumière éclairée en pleine journée.

10 – L'équipe

L'équipe éducative est composée de :

D'un(e) référent technique, Educatrice de Jeunes Enfants qui assure l'accompagnement de votre enfant au quotidien et réalise l'élaboration des différents projets.

D'une Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI)

D'un(e) Auxiliaire de puériculture. Assure l'accueil, les soins ainsi que l'accompagnement de votre enfant dans son quotidien et son éveil.

2 personnes titulaires du CAP Petite Enfance. Assure l'accueil, les soins ainsi que l'accompagnement de votre enfant dans son quotidien et son éveil.

Carine, gérante, 5 jours par semaine accompagne l'équipe dans son travail et sa réflexion, assure toutes les démarches administratives et se rend disponible pour vous rencontrer quand vous le souhaitez (sur rendez-vous).

Titulaire du CAP Petite Enfance, elle assure les remplacements en cas d'absence de personnel.

En l'absence de la gérante, des modalités sont mises en place afin d'assurer la continuité des tâches, L'Auxiliaire de Puériculture prendra cette continuité.

Le personnel travaille en équipe, sur des journées de 7h, soit du matin, soit en journée, soit du soir.

De 1 à 3 enfants présents au sein de la structure, une professionnelle est présente. A partir de l'arrivée du 4^{ème} enfant et jusqu'à son départ, une deuxième professionnelle est présente. (2 professionnelles dès 4 enfants, 3 professionnelles aux moments des repas)

Ceci implique que lors des ouvertures ou des fermetures, une seule professionnelle peut être présente.

Les horaires du personnel tournent chaque semaine mais sont réguliers. Chaque professionnelle connaît bien chaque enfant aux vues du petit nombre d'enfants présent dans l'établissement.

Les photos du personnel sont affichées à l'entrée afin que chacun puisse les connaître.

Afin d'assurer une cohésion d'équipe, une réunion mensuelle est planifiée.